

ULB

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

ÉCOLE DE
SANTÉ PUBLIQUE

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

2024-2025

- › ÉPIDÉMIOLOGIE ET BIostatistique
- › GESTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SOINS
- › MÉDECINE DU TRAVAIL
- › POLITIQUES, SYSTÈMES ET PROMOTION DE LA SANTÉ
- › PUBLIC HEALTH METHODOLOGY
- › RISQUES SANITAIRES
- › SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
- › SANTÉ INTERNATIONALE
- › SCIENCES INFIRMIÈRES



De nombreux
partenariats
académiques
et institutionnels
à travers le monde



Plus de **700** étudiants
d'origines multiples
favorisant
une ambiance
cosmopolite



Des programmes
d'enseignement
diversifiés basés sur
une **approche**
multidisciplinaire
de la santé



Un **large éventail**
de métiers



Une expertise
de **cinq** centres
de recherche

La santé publique étudie l'être humain dans son environnement physique et psychosocial et cherche à comprendre comment styles, lieux et conditions de vie et de travail peuvent influencer la santé et le bien-être. C'est cette science qui permet d'étudier et de comprendre la santé des populations dans une approche globale intégrant tous les aspects de la santé (promotion, prévention, traitement, revalidation).

C'est un choix judicieux dans un contexte où les avancées en termes de connaissances ont conduit à une augmentation considérable de l'espérance de vie, de la santé et du bien-être des populations, dans le monde, mais où des épidémies réapparaissent, la crise du coronavirus en est un exemple criant. Ce n'est pas le seul, la pollution et les modifications du climat, la pauvreté, les crises humanitaires et les migrations humaines qui peuvent en découler, les enjeux économiques et le développement durable influencent la santé et le bien-être des populations.

Nous sommes persuadés que cette discipline vous passionnera car au centre des préoccupations de nos sociétés, elle est multidisciplinaire, multiculturelle, multiprofessionnelle et profondément humaine.

À l'École de Santé publique, vous suivrez des enseignements théoriques et pratiquerez des travaux au sein de classes et groupes à taille humaine, vous bénéficierez d'un encadrement individualisé, vous côtoierez un public d'étudiants international, vous rencontrerez des chercheurs aux centres d'intérêts variés. Cette formation vous donnera accès à de nombreux débouchés. Venez nous rejoindre !



📍 École de Santé publique ULB
Campus Erasme, Bâtiment A
Route de Lennik 808, CP 591
1070 Bruxelles

Administration facultaire
☎ +32 (0)2 555 40 21
✉ daf-esp@ulb.be

Secrétariat de l'École
☎ +32 (0)2 555 40 13
✉ secretariat.esp@ulb.be

Horaires et locaux
☎ +32 (0)2 555 66 45
✉ secretariat.esp@ulb.be

« Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé ? »

Socrate

› Nous vous accompagnons.....	02
› L'École de Santé Publique.....	04
› Le Pôle Santé.....	07
› L'organisation générale des études universitaires.....	08
› Le passage du Bachelier au Master.....	10
› Master en Sciences de la Santé publique.....	11
4 finalités	
- Épidémiologie et biostatistique.....	12
- Gestion des établissements et services de soins.....	13
- Politiques, systèmes et promotion de la santé.....	14
- Santé environnementale.....	15
› Master en Sciences infirmières.....	16
› Masters de Spécialisation	
- Gestion intégrée des risques sanitaires.....	17
- Médecine du Travail.....	18
- Analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale.....	19
- Specialized Master in Public Health Methodology.....	20
› Le Doctorat.....	21

L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, c'est...



Trouve toutes les informations utiles à ta vie étudiante, des aides au sport en passant par le folklore sur

 ulb.be/mavie



Des soutiens à la réussite

- ▲ **À l'ULB, votre réussite est notre priorité.** Une nouvelle manière de travailler, des quantités de matières plus importantes que dans l'enseignement secondaire, une autodiscipline à acquérir... Tous ces éléments, et d'autres encore, pourraient rendre votre travail d'étudiant un peu plus compliqué que ce que vous connaissiez jusqu'alors. Cependant, l'Université met énormément de moyens à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite (**guidances, coaches, cours de méthodologie, Université virtuelle, exercices en ligne...**).
- ▲ **Avec un ambitieux programme d'innovations pédagogiques,** l'ULB vise à développer, notamment via les nouvelles technologies, l'interactivité entre enseignants et étudiants. **Jeux de rôles, pédagogie par projet, «classes inversées», simulations...** De nouvelles formes d'apprentissages voient le jour pour transformer les étudiants en véritables acteurs de leurs enseignements.
- ▲ **Des lieux dédiés à l'étude :** une attention particulière est apportée pour offrir aux étudiants de bonnes conditions d'étude au sein des **bibliothèques** qui se transforment progressivement en *Library and Learning Centers*.
- ▲ **Le Service social étudiants est ouvert sans à priori à tous les étudiants.** Il est à votre disposition durant toute l'année pour vous accompagner si votre situation financière ou familiale/personnelle est source de difficultés. Il peut vous venir en aide ponctuellement (à n'importe quel moment de votre parcours universitaire) ou durant toute la durée de vos études, pour vous permettre d'organiser au mieux votre vie d'étudiant. Vous pourrez être écouté, conseillé, informé. Le SSE pourra aussi vous accompagner dans vos démarches vis-à-vis d'organismes extérieurs (Fédération Wallonie-Bruxelles, CPAS...) et vous soutenir financièrement le cas échéant.
- ▲ **Solidaire et engagée, l'ULB s'attache à offrir à chacun l'occasion de poursuivre des études supérieures.** Pionnière dans la création des logements étudiants et de l'appui à la réussite, l'ULB propose divers types d'aides à l'intention de ses étudiants : **soutien financier, psychologique, aides à la réussite et au logement ...**
- ▲ **Le Service InfOR-études :** outre l'**information relative aux études, l'aide au choix d'études ou à la réorientation,** le Service InfOR-études est également à votre disposition pour vous informer sur les services offerts aux étudiants ainsi que sur les personnes ressources en fonction de votre situation personnelle.
- ▲ **Des infrastructures nombreuses et variées :** l'Université propose à sa communauté toute une série d'infrastructures et de services généraux susceptibles de rendre la vie sur les campus pratique, conviviale et agréable : des offres en matière de **sport, de restauration, de culture, les crèches, les logements et les services médicaux.**

L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

La santé des populations : un enjeu capital pour notre 21^e siècle

Depuis plus de 60 ans, l'École de Santé publique de l'ULB a pour mission de former des professionnels et des chercheurs de haut niveau dans le domaine de la santé publique.

Cette mission se décline au travers de formations de deuxième cycle (Masters) et troisième cycle (École doctorale et doctorat) mais aussi au travers de nombreux programmes de formation continue.

Toutes ces formations font de l'ESP un acteur majeur en santé publique tant au niveau national qu'au niveau international. Ouverte sur le monde, elle a depuis de nombreuses années construit un réseau et des partenariats nombreux tant au Nord qu'au Sud, lui permettant une prise directe sur les questions et enjeux de santé publique dans une perspective de santé globale.

Toi, ce que tu cherches c'est ...

- › Préparer un avenir où tu seras utile, que ce soit ici ou à l'étranger,
- › Étudier et découvrir un domaine multidisciplinaire,
- › Travailler dans une vision globale de la santé

Nos programmes de formation sont en lien direct avec les besoins sociétaux des pays. Les diplômés de l'ESP deviennent très rapidement des acteurs importants dans de nombreux secteurs en relation directe ou indirecte avec la santé et le bien-être des populations. Nos formations permettent l'amélioration des pratiques professionnelles et favorisent également un intérêt et un engagement dans les politiques et les programmes de santé publique. Nos étudiants ont des parcours professionnels et académiques variés, nos formations mettent en avant l'importance des approches globales et intersectorielles, seule voie possible pour l'amélioration de la santé et du bien-être des populations. Étudier la santé publique, c'est donc apprendre à connaître ce qui détermine la santé de la population, en tenant compte des aspects physiques, psychosociaux et socioculturels. Il s'agit de comprendre la façon dont les styles de vie et les conditions de vie (y compris l'environnement) influencent la santé. La vision de la santé publique dépasse de loin l'aspect curatif et même purement préventif.

Étudier la santé publique, c'est aussi apprendre à agir en vue d'améliorer la santé de la population, en collaboration étroite avec d'autres disciplines. La santé publique concerne des domaines aussi divers que la biostatistique, le droit, l'économie, la sociologie, la psychologie, les sciences de l'alimentation, la pédagogie, l'hygiène, l'épidémiologie, le management, la politique, la communication etc.

Nos programmes de formation

L'ESP propose un **Master en sciences de la santé publique** décliné autour de **4 finalités** :

- › Épidémiologie et biostatistique,
- › Gestion des établissements et services de soins,
- › Politiques, systèmes et promotion de la santé,
- › Santé environnementale

un **Master en sciences infirmières**

et **4 Masters de spécialisation** :

- › Gestion des risques sanitaires,
- › Médecine du travail,
- › Analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale,
- › Public Health Methodology

ainsi qu'une **formation doctorale** et un **doctorat**.



Les innovations pédagogiques

DES SÉMINAIRES INTERPROFESSIONNELS

Les acteurs de santé publique doivent interagir avec les autres professionnels de la santé. C'est la raison pour laquelle le Pôle Santé a initié, dans le cadre d'un projet d'innovation pédagogique des séminaires interprofessionnels où pharmaciens, médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, spécialistes de la santé publique et infirmiers se rencontrent autour de cas cliniques pour parler de leurs approches professionnelles.

LES STAGES

Le Master en sciences de la santé publique se veut être à la fois un lieu de formation et de professionnalisation, pour que l'étudiant puisse, après son diplôme, mieux s'insérer ou se réorienter dans le monde du travail de la santé publique. Un stage obligatoire est ainsi prévu dans le programme pédagogique : il s'agit d'une expérience de terrain dans le domaine de spécialisation visé par l'étudiant, durant laquelle il est confronté à l'opérationnalisation des thématiques et méthodes abordées dans le cadre de la formation.

Cette mise en situation doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique les savoirs, savoir-faire et savoir-être développés à travers les cours, et de renforcer ainsi sa maîtrise des différentes compétences visées par le profil d'enseignement du Master : compétences techniques spécifiques au domaine d'intervention, mais aussi compétences organisationnelles, relationnelles et sociales, d'adaptation à des contextes et des situations variées. Complémentaire à la formation, le stage doit également s'inscrire dans le parcours personnel propre à chaque étudiant, de manière cohérente et adaptée à sa situation et ses projets de carrière professionnelle.

Des activités satellites en phase avec les débats actuels autour de la santé publique

- › des **journées scientifiques** (santé au travail, santé environnementale, économie de la santé)
- › des **certificats (formations courtes)** en recherche sur les systèmes de santé, en gestion, en épidémiologie, en biostatistique, en promotion de la santé, en économie de la santé
- › des **séminaires** scientifiques et les «**midis méthodo**»

Une importante activité de recherche

L'École de Santé publique c'est aussi une importante activité de recherche : cinq Centres de Recherche (CR) regroupant plus d'une centaine de personnes.

Le CR1 Économie de la santé, Gestion des institutions de soins, Sciences infirmières travaille sur des projets de recherche variés tels que la pharmaco-économie, l'étude de l'impact budgétaire de nouvelles thérapies sur les dépenses de l'assurance maladie, la détermination de l'utilité qualitative et de l'efficacité de nouvelles technologies médicales et de nouveaux médicaments et la détermination des moyens nécessaires à l'implémentation des recommandations provenant de l'«Evidence Base Medicine».

Le CR s'est particulièrement spécialisé au cours des dernières années dans l'évaluation du coût de l'activité hospitalière et dans les réflexions concernant l'évolution du système de financement hospitalier belge et la réforme de la nomenclature des actes médicaux.

Le CR2 Épidémiologie, Biostatistique, Recherche clinique développe ses activités de recherche dans les domaines de l'épidémiologie, de la biostatistique appliquée et de la recherche clinique. Au travers des résultats de ses travaux, il apporte des données scientifiques probantes pour encourager et orienter les choix des meilleures politiques de santé au bénéfice du bien-être et de la santé des populations. Les méthodes quantitatives sont effectivement omniprésentes dans le champ de la santé publique, dans le cadre de l'évaluation des politiques de santé mais aussi dans le champ des pratiques cliniques.

Le CR2 s'est spécialisé dans la recherche des méthodes d'analyse les plus adéquates des données de santé, l'utilisation de modélisations statistiques, l'élaboration de protocoles d'études, la surveillance épidémiologique des maladies... dans une perspective de santé globale.

Le CR3 Politiques et Systèmes de santé – Santé internationale

contribue par ses recherches sur les politiques et systèmes de santé tant au Nord qu'au Sud, à soutenir les capacités des décideurs à développer des politiques de santé publique cohérentes, articulées avec les autres politiques publiques ayant un impact sur la santé des individus, familles et populations.

Les axes de travail concernent des sujets de recherche multiples et variés, le plus souvent communs aux pays à faible, moyen et haut niveaux de revenus. Les activités sont centrées sur l'analyse et l'évaluation d'interventions sur le système de santé pour participer à l'amélioration de la santé des populations. Elles comportent également un volet de transfert de connaissances. Pour réaliser les différents projets de recherche, le CR utilise des cadres d'analyse et des approches variés (approche systémique, évaluation réaliste) et des méthodes qualitatives et quantitatives adaptées à chaque question et contexte (méthodes épidémiologiques spécifiques, recherches-actions, méthodes participatives, focus groups...).

Le CR4 Santé environnementale et Santé au travail

base ses recherches sur des partenariats et une approche multidisciplinaire qui se déclinent selon deux axes principaux. Dans le domaine de la santé environnementale, nous étudions l'impact sur la santé des paramètres environnementaux qu'ils soient physiques comme les ondes électromagnétiques, chimiques tels ceux issus de produits de consommation ou biologiques ; et la lutte contre les maladies infectieuses y compris la multi-résistance bactérienne. Concernant le volet de la santé au travail, les projets portent sur la toxicologie industrielle visant l'exposition à des substances à potentiel cancérigène ou à des dérivés de médicaments, sur l'exposition aux ondes et aux radiations ionisantes, sur l'ergonomie et les systèmes de santé. Les populations riveraines de sites industriels ou miniers, concernées par les expositions, sont aussi investiguées.

Le CR5 Approches sociales de la santé est concerné par les multiples aspects de société ou façons d'aborder les problèmes de santé au niveau de la population notamment via des aspects psycho-sociaux, socio-économiques, culturels, de politiques et de promotion de la santé. Il ne se limite pas à l'expertise spécifique actuelle en sciences sociales, en anthropologie, épidémiologie, psychologie, pédagogie et aux sciences médicales présentes en son sein, mais se veut ouvert aux sciences économiques et politiques. Pour réaliser ses recherches le centre fait appel tant aux méthodes qualitatives que quantitatives. Ses thématiques de recherche se déclinent au Nord comme au Sud en 3 axes principaux : les inégalités sociales de santé (sociodémographiques, socio-économiques, et aussi de genre), le bien-être de diverses populations (enfants, adolescents, travailleurs, patients), la promotion de la santé.

L'École de Santé publique s'investit délibérément dans ces domaines en cherchant à apporter les connaissances scientifiques qui doivent permettre de mieux appréhender les problématiques de santé et de choisir les stratégies d'action et de prise en charge les plus efficaces.

L'offre de formation continue

Plus d'une vingtaine de cycles de formation continue sont proposés à l'École de Santé publique, très souvent en collaboration avec d'autres universités ou d'autres institutions de formation.

Économie de la santé

- › Certificat interuniversitaire en Économie de la santé

Étude des systèmes de santé

- › Certificat universitaire en initiation à la Recherche pour le renforcement des Systèmes de Santé (RSS)

Management des institutions de soins

- › Executive Master en Management des Institutions de Santé et de Soins (MMISS)
- › Certificat interuniversitaire en Management de la qualité dans les établissements de soins (CIMQES)
- › Certificat interuniversitaire en Management médical (CIMM)

Médecine

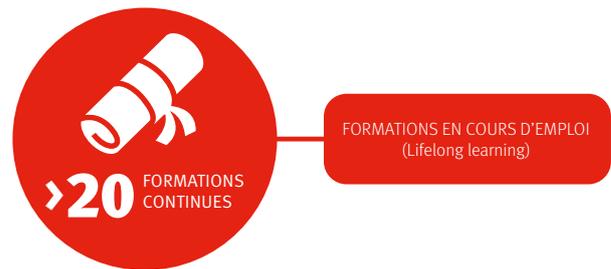
- › Certificat d'Université en Médecine environnementale

Médecine & Certificats exigés par la loi belge pour une pratique professionnelle

- › Certificat interuniversitaire en Hygiène hospitalière
- › Certificat universitaire de Médecine scolaire
- › Certificat de compétence en Radioprotection

Société

- › Certificat d'Université en Société et Laïcité
- › Certificat d'Université en Santé et précarité



La liste complète de ces cycles est disponible sur les sites web :

- › <https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/formation-continue>
- › <https://formationcontinue.ulb.be/fr/sante-et-sciences-de-la-vie-helsci/notre-catalogue-de-formation>
- › <https://formationcontinue.ulb.be>



« Quand je suis sortie des humanités, je me suis lancée dans les études de pharmacie, sans savoir ce que c'était réellement. Après 3 bacs, j'ai décidé de me réorienter et j'ai suivi les conseils d'une amie qui était étudiante à l'ESP. Les cours m'ont littéralement ouvert l'esprit ! Il y a tellement de facteurs déterminants dans la vie d'une personne que je me permets beaucoup moins de jugements. Au niveau professionnel, je travaille actuellement pour une asbl active en promotion de la santé. Nous menons notamment des actions de sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles. Je suis ravie ! »

Amandine, 26 ans



LES + DE LA FACULTÉ

- + Une équipe de près de 80 enseignants dont l'expertise est reconnue internationalement
- + Approche multidisciplinaire de la santé
- + Un cadre de travail stimulant et convivial
- + Un stage de longue durée permettant de se plonger dans les métiers de la santé publique tant en Belgique qu'à l'étranger
- + Accès au titre de directeur de maison de repos selon la finalité choisie
- + Des contacts avec les équipes de recherche
- + Des séminaires et des débats
- + Une grande ouverture à l'international

Pôle Santé

Un domaine commun : la santé

Le Pôle Santé est une entité universitaire qui réunit depuis 2008 quatre facultés/école de l'ULB : la Faculté de Médecine, la Faculté de Pharmacie, la Faculté des Sciences de la Motricité et l'École de Santé publique. Cela représente plus de 9 500 étudiant-es et +/- 2500 employés confondus sur le Campus Erasme.

Le concept commun à ces entités est la problématique de la santé au sens large, qui ne recouvre pas uniquement le diagnostic et le traitement des affections mais évolue, de plus en plus, vers la notion de « bien-être ». La prise en charge de la santé inclut donc désormais aussi bien une approche individuelle que collective, le curatif autant que le préventif, la promotion de la santé, l'amélioration de l'environnement physique et psychosocial ainsi que l'organisation des services de santé et de la recherche.

Une identité géographique : le campus Erasme

Trois des quatre entités constitutives sont situées sur le campus Erasme, ainsi que la bibliothèque des Sciences de la Santé de l'ULB; la Faculté de Pharmacie, actuellement sise sur le campus de la Plaine, les y rejoindra.

Mais on trouve sur ce même campus ou à sa périphérie encore bien d'autres acteurs du domaine de la santé, ce qui facilite de multiples partenariats fructueux : l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (H.U.B) qui regroupe l'Institut Jules Bordet, l'Hôpital Erasme et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF) depuis 2021, la Haute Ecole Ilyia Prigogine, et enfin des sociétés privées de recherche et de développement.

Des objectifs partagés

Le Pôle Santé permet la mise en commun de ressources pédagogiques, scientifiques, administratives ou matérielles, avec les objectifs suivants : répondre au mieux aux besoins et spécificités du campus Erasme ; constituer et mettre en valeur des filières d'enseignement/de recherche dans le domaine des Sciences de la Santé à l'ULB et renforcer leur visibilité ; favoriser l'émergence de réflexes de dialogue et de collaboration entre les équipes pédagogiques, scientifiques et administratives ainsi qu'entre les étudiants des différentes filières; renforcer la visibilité des activités de l'ULB dans le domaine de la santé ; mettre en commun la gestion des auditaires et l'organisation de l'informatique.

Une structure de coopération

Le Pôle Santé est structuré autour d'un organe de décision collégial composé des autorités académiques et administratives de ses entités et d'un coordinateur académique, qui sont assistés par une petite cellule administrative.

Il existe également des groupes de travail thématiques impliquant des personnels académiques, scientifiques et administratifs des différentes entités aussi bien que des représentants étudiants.

Des réalisations concrètes

Le Pôle Santé permet la coordination d'antennes de services administratifs généraux, ce qui évite aux étudiants et personnels des déplacements sur le campus du Solbosch (permanences de l'asbl PsyCampus, antennes des Services sociaux, du Département Recherche ou encore du Service des Inscriptions, etc.). La formation continue (HeLSci) dans le domaine de la santé est aussi décentralisée et dynamisée par un service spécifique sur le campus Erasme.

Le Pôle Santé a mis en place un centre de simulation (SimLabS) permettant un apprentissage dans les domaines médicaux, techniques et de communication.

Un important travail a également été fait en matière de convivialité sur le campus : amélioration de l'information grâce notamment à la mise en place d'écrans d'affichage et de Food Trucks sur la place facultaire, à l'organisation de journées d'accueil, de séances d'information et d'un dépistage gratuit des IST, à l'installation d'une salle d'étude sécurisée en période de blocus, d'un « cyber espace », d'une boîte à livres...

Enfin, le Pôle Santé est aussi tourné vers l'extérieur. Ses autorités académiques sont très soucieuses de faciliter les collaborations scientifiques et les échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants. Un accent tout particulier est mis sur le programme Erasmus et la coopération universitaire au développement.

Des projets tels que la mise en place d'enseignements transversaux entre les différentes entités permettant l'apprentissage des prises en charge multidisciplinaires ont été mis en place. Un plan langue a été ébauché et sera développé dans l'avenir.

Le Pôle Santé est une structure innovante et dynamique bien insérée dans de multiples réseaux de collaborations aussi bien aux niveaux local que régional, national ou international, qui rassemble sur un campus vert et à dimension humaine des étudiants, des professeurs et des chercheurs partageant un intérêt commun : la santé.

ORGANISATION DES ÉTUDES À L'ULB

Crédits

Les programmes des différents cursus sont organisés de manière à répartir au mieux la charge de travail des étudiants, mesurée à l'aide d'une unité spécifique :

le « crédit ». La charge normale d'une année académique est fixée à 60 crédits. Étudier à l'université constitue un travail à temps plein. On peut considérer que ces 60 crédits correspondent à environ 1 800 heures de travail dès lors qu'un crédit correspond à 30 heures de travail pour l'étudiant (cours, labo, travail personnel ...).

Bachelier, Master et Doctorat

Les études universitaires sont organisées en 3 cycles.

Le Bachelier (1^{er} cycle) offre une formation de base proposant une approche générale de la discipline qui permet d'acquérir les savoirs et compétences dans le domaine choisi et de développer les capacités d'autonomie, d'esprit critique et de créativité propres à la formation universitaire.

Le Bachelier est constitué d'un programme de 180 crédits et est conçu pour être suivi en 3 ans pour ensuite ouvrir l'accès à des études de 2^e cycle (le « Master »).

Un diplôme de Bachelier dans une discipline permet d'accéder directement au Master de la même discipline, mais également à plusieurs autres Masters. **D'autres parcours sont possibles** grâce à diverses possibilités de réorientation, y compris certaines passerelles pour les détenteurs d'un diplôme obtenu en haute école.

Le Master (2^e cycle) permet d'approfondir les connaissances et les compétences acquises en Bachelier tout en choisissant un domaine de spécialisation. Certains Masters proposent différentes **finalités spécialisées** (orientées vers des débouchés professionnels spécifiques), une **finalité didactique** (qui prépare

aux carrières de l'enseignement) et une **finalité approfondie** (qui prépare aux méthodes et aux carrières de la recherche scientifique).

La plupart des Masters proposent des programmes de 120 crédits qui sont conçus pour être suivis en 2 ans (à l'exception notamment de la médecine et de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits). Le Master comprend un **travail de fin d'études** (le « mémoire ») et souvent un ou plusieurs stages.

Un certain nombre de **Masters de spécialisation (de 60 crédits ou plus)** sont organisés pour compléter les formations offertes en Master dans des domaines très spécialisés. **Les études de 3^e cycle (Doctorat)** comprennent une formation doctorale et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat sous la responsabilité d'un promoteur et au sein d'une équipe de recherche. Elles se terminent par le dépôt d'une dissertation doctorale et sa soutenance devant un jury de spécialistes.

Programme et blocs

Pour chaque cursus de 1^{er} et de 2^e cycles, les autorités académiques définissent un programme d'études. Celui-ci comprend **des enseignements obligatoires et, éventuellement, des enseignements au choix de**

l'étudiant.

Chaque cours (on parle plutôt d'**unités d'enseignement** ou « UE ») est associé à un nombre de crédits.

Afin d'organiser le parcours des étudiants, les UE sont regroupées en « **blocs** » **annuels de 60 crédits.**

En début d'année, le jury constitue pour chaque étudiant un **programme annuel individualisé (PAE)** qui tient compte des blocs, des UE déjà réussies et de diverses considérations pédagogiques (progression dans les apprentissages, prérequis, corequis...).

Les études de Santé publique

Les Bacheliers

(180 crédits)

- › BACHELIER EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES – Mineure en Santé publique

Les Masters

(120 crédits)

- › MASTER EN SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE
 - › finalité spécialisée Épidémiologie et biostatistique
 - › finalité spécialisée Gestion des établissements et services de soins
 - › finalité spécialisée Politiques, systèmes et promotion de la santé
 - › finalité spécialisée Santé environnementale
- › MASTER EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Chaque UE fait l'objet d'une ou plusieurs évaluations (examen, travail...). Lorsque l'évaluation est réussie (résultat d'au moins 10/20), le jury crédite l'unité d'enseignement. À la fin du cycle, le jury en délibération prononce la réussite du cycle lorsque le jury peut valoriser et créditer le nombre de crédits requis pour l'acquisition de ce cycle et pour autant que le jury puisse assurer que les conditions d'accès au cycle ont bien été réunies. Il proclame cette réussite. Dès ce moment, **le diplôme est délivré.**

Calendrier académique

Il est divisé en trois quadrimestres. Les deux premiers quadrimestres comportent au minimum 12 semaines d'activités d'apprentissage (de septembre à janvier et de février à juin). À l'issue des 1^{er} et 2^e quadrimestres est organisée une période d'évaluation (janvier et juin). Un troisième quadrimestre comprend une période d'évaluation (seconde session), ainsi que des activités d'intégration professionnelle ou de travaux personnels.

ulb.be/infor-etudes

En résumé

BACHELIER	Un 1 ^{er} cycle de transition de 180 crédits mène au grade académique de Bachelier
MASTER	Un 2 ^e cycle professionnalisant mène au grade académique de Master en 120 crédits (à l'exception de la médecine, de la médecine vétérinaire en 180 crédits et de certains Masters en 60 crédits)
MASTER de spécialisation	Études spécifiques de 2 ^e cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de Master
FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT	Les études de 3 ^e cycle comprennent les formations doctorales en 60 crédits et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits

Décret Paysage

Une nouvelle réforme du Décret Paysage est entrée en vigueur depuis septembre 2022. Vous trouverez toutes les nouvelles dispositions et informations utiles sur le site www.mesetudes.be/décret-paysage

Les passerelles

Si vous êtes diplômé d'une Haute École de Belgique ou de l'enseignement universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles et que vous souhaitez réorienter votre parcours d'études dans un autre cursus, le processus académique nommé « Passerelle » vous en donne la possibilité.

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site mesetudes.be vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.

Ces accès peuvent être assortis d'un programme complémentaire, lequel est défini par le jury du master auquel vous souhaitez accéder. Ces informations sont disponibles en ligne, dans les conditions d'accès propres à chaque programme et/ou faculté. Ce programme complémentaire est susceptible d'être constitué de 5 à 60 crédits supplémentaires.

Les Masters en Sciences des religions et de la laïcité et des Sciences du travail sont accessibles à tous les titulaires d'un bachelier de type court, moyennant un programme complémentaire éventuel ou obligatoire.

Pour plus d'informations : <https://www.mesetudes.be/nc/hops-searchf/>

Les Masters de spécialisation

- > Gestion intégrée des risques sanitaires
- > Médecine du Travail
- > Analyse et évaluation des politiques, programmes et systèmes de santé internationale
- > Public Health Methodology

Le Doctorat

(4 ans environ)

Une formation à la recherche diversifiée permettant au candidat de mener à terme son travail doctoral.

- > Capacité d'analyse approfondie des problèmes de santé publique
- > Capacité de conception, d'expertise et de supervision de projets / programmes de recherche
- > Compréhension approfondie de l'approche multidisciplinaire de la Santé publique

Le passage du **BACHELIER** au **MASTER** > > > > >

L'accès aux Masters

• POUR LES BACHELIERS TYPE LONG

Le bachelier (BA) est un cycle de « transition » conçu pour donner accès à différents masters.

- *Obtenu à l'Université*

Pour les détenteurs d'un grade académique de bachelier universitaire, l'accès est automatique vers le master qui s'inscrit dans la continuité du bachelier et porte le même intitulé.

*De plus, il existe des « passerelles » de plein droit (parfois moyennant éventuellement un programme complémentaire de maximum 60 crédits) qui permettent également **d'accéder à d'autres masters**, dans la même faculté ou dans d'autres facultés.*

- *Obtenu en Haute École*

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier ou master du supérieur non universitaire de type long peuvent accéder aux masters universitaires moyennant une décision du jury du programme visé et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits.

• POUR LES BACHELIERS TYPE COURT

Les étudiants engagés dans des études supérieures ont la **possibilité de réorienter** leur parcours d'études ou de le **prolonger vers d'autres formations** que celles qu'ils ont initialement choisies.

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier du supérieur **non universitaire de type court bénéficient d'un accès à des masters universitaires par arrêté du Gouvernement et éventuellement avec un programme complémentaire de maximum 60 crédits**

Un moteur de recherche mis à disposition sur le site mesétudes.be vous permet d'afficher la liste des passerelles possibles pour les études choisies (lien « passerelles » dans le détail de chaque résultat). Les différents accès possibles à un master de l'ULB se font sous réserve bien évidemment de l'examen de votre dossier d'admission.

<https://www.mesetudes.be/nc/hops-searchf/>



Master en **SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Le Master en sciences de la santé publique est organisé en horaire aménagé avec 4 finalités spécialisées. Il est accessible aux détenteurs d'un grade académique de bachelier universitaire (au moins 3 ans) du domaine médical, paramédical, social, des sciences humaines et sociales ou des sciences de gestion. Les diplômés des Hautes Écoles y ont un accès selon les dispositions du « Décret Paysage ».

Cursus

Après un ensemble d'unités d'enseignement de 30 crédits qui permet de poser les bases de la santé publique, chaque étudiant se spécialise dans une des 4 finalités qu'il souhaite en fonction du/des métiers qu'il aimerait faire : épidémiologie et biostatistique, gestion des établissements et services de soins, politique, systèmes et promotion de la santé, santé environnementale. Chacune de ces finalités disciplinaires lui proposera des cours de spécialisation. De nombreuses options de spécialisation et options transversales sont proposées, qui viennent compléter les trajets pédagogiques spécialisés. Un stage et un mémoire clôture cette formation qui se déroule sur quatre quadrimestres pour un total de 120 crédits.

Spécificités

Des travaux individuels et des travaux de groupe font partie du dispositif pédagogique. Cette formation favorise au maximum les échanges d'expériences et la prise en compte des parcours de chacun, qu'ils soient professionnels ou académiques. Le recrutement des étudiants touche de nombreux pays du monde ; cette diversité géographique enrichit de façon importante les apprentissages et les échanges.

Atouts professionnels

Étudier la santé publique, c'est **apprendre à connaître ce qui détermine la santé** de la population, en tenant compte des aspects physiques, psychosociaux et socioculturels. Il s'agit de comprendre la façon dont les styles de vie et les conditions de vie (y compris l'environnement) influencent la santé. C'est aussi apprendre à agir en vue d'améliorer la santé de la population, en collaboration avec d'autres disciplines : biostatistique, droit, économie, médecine, sociologie, psychologie, sciences de l'alimentation, pédagogie, hygiène, épidémiologie, management, politique ou communication. La vision de la santé donnée par ce MA est globale.

Le diplôme permet de travailler en Belgique ou à l'étranger dans des structures soucieuses de promouvoir la santé des individus, familles et communautés, ou dans celles centrées sur les domaines tant préventifs que curatifs :

- > recherche publique et privée,
- > observatoires de la santé,
- > institutions sanitaires,
- > bureaux d'études,
- > institutions de santé publique,
- > ONG,
- > instances internationales,
- > hôpitaux et structures de soins (services infirmiers, maisons de repos, direction médicale).



Pour de plus amples informations sur la formation :

☎ +32 (0)2 555 40 14

✉ secretariat.esp@ulb.be

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-sapu>



LES MASTERS

- > Épidémiologie et biostatistique
- > Gestion des établissements et services de soins
- > Politiques, systèmes et promotion de la santé
- > Santé environnementale

LES DÉBOUCHÉS

Les débouchés sont très larges et très variés selon la finalité que vous choisissez.

Pour plus de précisions sur ceux-ci, référez-vous aux pages détaillant les différentes finalités.

Master en **SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**, finalité spécialisée

ÉPIDÉMIOLOGIE ET BIOSTATISTIQUE

La finalité «Épidémiologie et biostatistique» est destinée à des étudiants qui souhaitent travailler dans divers secteurs qui collectent, gèrent, utilisent des données de santé. L'épidémiologie est la science qui permet de décrire les problèmes de santé, de rechercher leurs causes mais aussi d'évaluer l'efficacité des traitements ainsi que des actions dans le domaine préventif et curatif. La biostatistique est indispensable à la réalisation de ces missions.

Cette formation vise à donner aux participants un ensemble d'instruments méthodologiques en statistique, épidémiologie et en recherche opérationnelle, incluant les méthodes d'analyse quantitative. Simultanément, l'étudiant se familiarise avec des applications informatiques en santé publique et en médecine.

Cursus

Après un ensemble d'unités d'enseignement de 30 crédits qui permet de poser les bases de la santé publique, l'étudiant devra suivre ensuite 60 crédits dont 50 propres à la spécialisation et 10 à option. Un stage (15 crédits) et un mémoire (15 crédits) complèteront le cursus de formation.

Spécificités

Cette finalité est principalement axée sur l'utilisation des méthodes quantitatives en santé publique avec un grand nombre d'applications pratiques basées sur des études réelles qui permettent d'appuyer la théorie. Par cette approche, les étudiants acquièrent la maîtrise de l'utilisation des méthodes quantitatives en santé et sont à même d'en interpréter les résultats. Au cours de leur formation, et via les travaux pratiques et personnels, les étudiants se sont formés de manière approfondie à l'utilisation de logiciels d'analyse ainsi qu'à un gestionnaire de base de données.

Atouts

La finalité prépare les étudiants à pouvoir réaliser des enquêtes quantitatives dans le domaine de la santé depuis la rédaction du protocole jusqu'à l'analyse et la présentation finale des résultats en utilisant des méthodes avancées en biostatistique et épidémiologie. Elle les prépare également à rédiger des articles scientifiques, des présentations orales ou encore des rapports d'études impliquant l'usage de méthodes quantitatives.

Débouchés

Organismes de santé ou services recueillant ou gérant des bases de données

- > Observatoires de santé
- > ONE
- > Ministères
- > INAMI
- > Organismes de coopération internationale
- > Instituts de veille sanitaire
- > Mutuelles
- > Hôpitaux
- > Instituts de santé publique

Firmes pharmaceutiques

- > Gestion des essais cliniques
- > Data manager
- > Analyse de données biomédicales

Équipes de recherche médicale

Équipes de recherche en santé publique

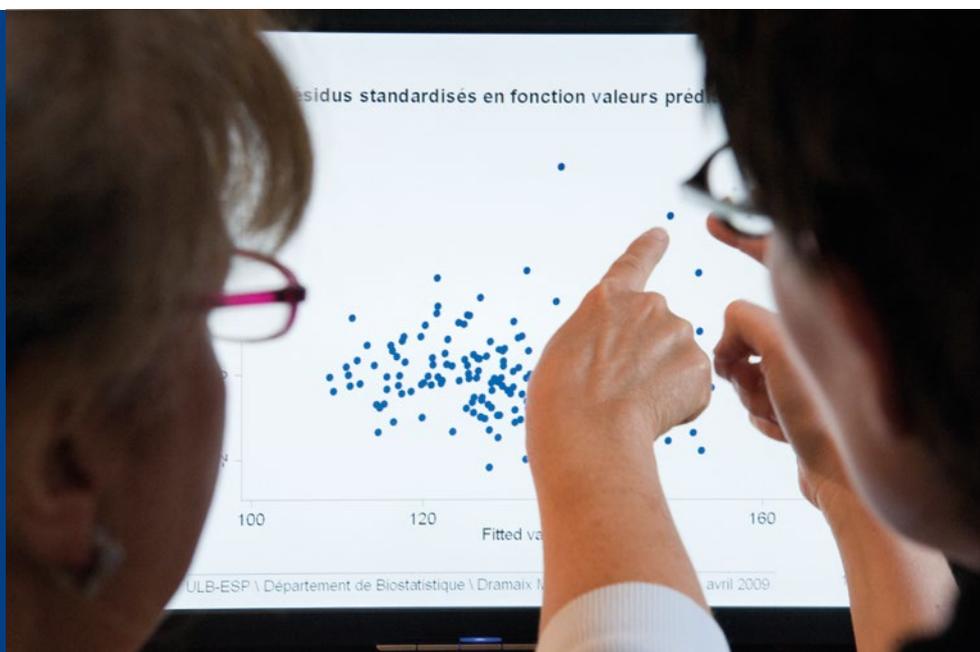


Pour de plus amples informations sur la formation :

+32 (0)2 555 40 14
secretariat.esp@ulb.be

Plus d'informations sur le programme :
<https://www.ulb.be/fr/programme/m-sapub>

Coordinatrice :
Madame Fati Kirakoya
fati.kirakoya@ulb.be



Master en **SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**, finalité spécialisée

GESTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SOINS

La finalité Gestion des établissements et services de soins est particulièrement destinée aux étudiants visant des responsabilités de gestion dans des établissements et services de soins (hôpitaux, hôpitaux de jour, cliniques, maisons de repos (MRPA), maisons de repos et de soins (MRS), structures d'accueil et de revalidation...).

Cursus

Après un ensemble d'unités d'enseignement de 30 crédits qui permet de poser les bases de la santé publique, l'étudiant suivra 6 modules de spécialisation disciplinaire (30 crédits). Il complètera cette spécialisation en choisissant l'une des trois options proposées : gestion des hôpitaux, MRS, MRPA (20 crédits), gestion d'un département infirmier et des services infirmiers (10 crédits) ou Fondements de la recherche en sciences infirmières (15 crédits). Un choix parmi les modules optionnels transversaux (5 crédits minimum), un stage (10 crédits) et un mémoire (15 crédits) complèteront le cursus de formation. Les cours sont dispensés en horaire aménagé (2 à 3 jours/semaine) et sont organisés en 3 quadrimestres annuels ou 6 quadrimestres sur 2 années académiques.

Spécificités

Ce Master a pour objectif d'apporter aux étudiants une formation complète pour la gestion des institutions et services de soins, tout en offrant un bagage solide en santé publique. Cette finalité permettra aux étudiants de se spécialiser soit vers une filière «management» (Gestion des institutions : Hôpitaux, MRS, MRPA ; Gestion du département infirmier et des services infirmiers), soit vers une filière qui ouvre vers la recherche universitaire en sciences infirmières (Fondements de la recherche en sciences infirmières). Les deux dernières options sont réservées aux étudiants disposant déjà d'un diplôme d'infirmier(e).

Atouts

Les Professeurs sont issus à la fois du monde académique mais également du monde de l'entreprise (hôpitaux, maisons de repos, consultants hospitaliers, etc.).

Les 3 options s'appuient sur un socle commun solide en santé publique et en gestion. Il s'agit de la seule finalité qui approfondit les règles de fonctionnement, la législation, les règles de financement des établissements et services de soins belges.

Débouchés

Les débouchés sont nombreux :

- > postes de gestion et management,
- > recherche (secteur publique ou privé),
- > bureaux d'études,
- > institutions de santé publique,
- > observatoires de la santé,
- > etc.

Exemples de métiers selon la finalité choisie :

- > directeur médical, chef de service médical,
- > directeur du département infirmier,
- > cadre infirmier,
- > responsable qualité
- > directeur financier,
- > contrôleur de gestion,
- > directeur de maison de repos,
- > chercheur en économie de la santé ou en sciences infirmières,
- > etc.



Pour de plus amples informations sur la formation :

☎ +32 (0)2 555 40 14

✉ secretariat.esp@ulb.be

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/m-sapug>

Coordinatrice :

Madame Magali Pirson

✉ magali.pirson@ulb.be



Master en **SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**, finalité spécialisée

POLITIQUES, SYSTÈMES ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Cette finalité forme des acteurs orientés vers des interventions en politiques et systèmes de santé publique. L'objectif est de former des professionnels polyvalents, capables de développer, évaluer et analyser des politiques, programmes ou projets de santé publique et de promotion de la santé, dans une approche interdisciplinaire et intersectorielle, et dans différents contextes.

Cursus

Les cours sont dispensés en horaire aménagé (2 à 3 jours/semaine) et sont organisés sur 2 années académiques. Après un tronc commun à toutes les filières qui permet de poser les bases de la santé publique (30 ECTS), l'étudiant suivra des modules de spécialisation disciplinaire (40 ECTS). Il complètera cette spécialisation en choisissant l'une des deux options proposées : promotion de la santé ou systèmes de santé (10 ECTS). Des modules optionnels transversaux (15 ECTS minimum), un stage (10 ECTS) et un mémoire (15 ECTS) complètent le cursus de formation.

Spécificités

Les compétences spécifiques développées dans ce master portent sur l'élaboration, l'évaluation et l'analyse critique des programmes, des systèmes, de l'action publique et des politiques publiques en lien avec la santé.

L'option « promotion de la santé » permet d'approfondir les leviers de la promotion de la santé : donner aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé, favoriser des environnements sains, agir sur les déterminants de la santé. Accompagnée d'un exercice d'intégration en collaboration avec une équipe de terrain, cette option est destinée aux personnes qui souhaitent soutenir ou développer des approches participatives et communautaires.

L'option « systèmes de santé » permet d'approfondir l'analyse des systèmes de santé, dans des contextes variés, au Nord comme au Sud. Cette option s'adressera plus spécifiquement aux personnes qui souhaitent développer des fonctions d'analyse et d'orientation des politiques et systèmes de santé.

Atouts

Ce Master est basé sur une approche pédagogique interactive et participative qui permet de développer des compétences de travail en équipe et favorise l'autonomie et la pensée réflexive et critique. Des projets mettent en lien les étudiants et les réalités et acteurs de terrain. Le croisement de différentes disciplines offre aux participants des angles de vues complémentaires sur les grands enjeux de santé publique.

Débouchés

- › **Contextes variés :** du niveau local à l'international, au nord comme au sud.
- › **Fonctions multiples :** par exemple directeur de programme, chargé de projet, chargé d'études, formateur, consultant, chercheur, chargé de communication et de plaidoyer, etc.
- › **Institutions diversifiées :** administrations publiques, institutions parapubliques (Observatoires, agences...), ONG, associations, mutuelles, centres de recherches universitaires ou autres, bureaux d'études, organisations internationales, partis politiques, etc.



Pour de plus amples informations sur la formation :

☎ +32 (0)2 555 40 14

✉ secretariat.esp@ulb.be

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/m-sapuh>

Coordinateur :

Monsieur Dimitri Renmans

✉ dimitri.renmans@ulb.be

Master en **SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**, finalité spécialisée**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

Les expositions environnementales influencent la santé des individus et des populations, connaître et agir sur ces paramètres est au centre des objectifs de la finalité de Santé environnementale. L'appropriation par les futurs professionnels d'un ensemble de connaissances, de méthodes et d'outils dans une démarche scientifique permettant d'appréhender l'impact des paramètres de l'environnement dans leur globalité sur la santé humaine est au cœur des approches pédagogiques. Les cours alternent théorie et mises en pratique ; un stage en entreprise, dans une association ou un centre de recherche, vise l'acquisition des aptitudes nécessaires à l'analyse de la situation, le soutien à la prise de décision, la mise en place d'actions et le développement de recherches et de nouveaux outils.

Cursus

Après un ensemble d'unités d'enseignement de 30 crédits qui permet de poser les bases de la santé publique, l'étudiant suivra 9 modules de spécialisation disciplinaire (45 crédits). Il complètera cette spécialisation en choisissant un module parmi les options proposées (5 crédits). Un choix parmi des options transversales (10 crédits minimum), un stage (10 crédits) et un mémoire (15 crédits) complèteront le cursus de formation. Les cours sont dispensés en horaire aménagé (2 à 3 jours/semaine) et sont organisés en 3 quadrimestres annuels ou 6 quadrimestres sur 2 années académiques.

Spécificités

La finalité Santé environnementale vise à positionner les futurs professionnels comme des généralistes, qui pourront toujours intervenir en soutien à la décision, que celle-ci soit individuelle comme lorsqu'il s'agit de prévention et de promotion de la santé, mais aussi et surtout lorsqu'elle est collective et intervient en amont sur les décisions de planification dans la cité. Cette formation conjugue les approches méthodologiques et les contenus. Certains cours sont communs avec le Master de spécialisation en Médecine du travail et d'autres avec le Master en Gestion de l'Environnement de la Faculté des Sciences.

Atouts

La santé environnementale est une discipline multidisciplinaire. Cela se vit à la fois par la diversité des contenus des cours, séminaires et exercices (toxicologie, approche systémique, bio-contaminants, technologie industrielle, nuisances, épidémiologie appliquée à la santé environnementale, politique, sociologie et communication), la multiplicité des disciplines dont sont issues les enseignants, mais aussi la diversité des formations des étudiants. Cet ensemble participe à la richesse des échanges et la construction de savoirs en continue évolution. Parmi les objectifs pédagogiques de cette finalité, se retrouvent à la fois le travail en équipe mais aussi l'autonomie et la réflexion critique des étudiants afin qu'ils deviennent des acteurs efficaces en santé environnementale.

Débouchés**Les débouchés sont nombreux :**

- › Recherche (secteur public ou privé)
- › Bureaux d'études, fédérations d'entreprises, industries et entreprises, firmes pharmaceutiques
- › Secteur associatif
- › Institutions de santé publique, observatoires de la santé, organismes de santé publique et d'environnement, ministères, services médico-sociaux publics ou associatifs, services scolaires, autorités locales
- › ONG nationales et internationales
- › Instances internationales.

Exemples de métiers selon la finalité choisie :

- › Gestionnaire de projet et de programme dans le domaine de la santé publique et de la santé environnementale
- › Postes à responsabilités dans les ministères de la santé, dans les organisations internationales ou sur le terrain.
- › Conseiller en environnement, santé et sécurité.
- › Etc.

**Pour de plus amples informations sur la formation :**

☎ +32 (0)2 555 40 14

✉ secretariat.esp@ulb.be

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/m-sapue>

Coordinateur :

Monsieur Olivier Vandenberg

✉ olivier.vandenberg@ulb.be

Master en **SCIENCES INFIRMIÈRES**

Le Master en Sciences Infirmières (120 ECTS) est une nouvelle formation organisée en co-diplomation avec d'autres Universités et Hautes Écoles. L'université participe aux formations organisées par les consortiums de Bruxelles et du Hainaut. Le Master en Sciences infirmières est accessible aux détenteurs du Bachelier d'Infirmier Responsable de Soins Généraux. Cette formation est organisée en horaires adaptés afin de permettre aux candidats de maintenir une activité professionnelle.

Cursus

La formation prépare à exercer un leadership clinique et politique au sein du système de santé.

Cette formation développe un large éventail d'aptitudes et vise un haut niveau de connaissances. Elle stimule de manière constante le souci pour la qualité des soins, l'intérêt de la recherche à des fins d'innovation. Les compétences développées lors de la formation vont au-delà de celles exercées par l'infirmier responsable de soins généraux et celles de l'infirmier spécialisé.

Le futur diplômé du Master en Sciences Infirmières (MSI) contribue à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et au développement de la discipline infirmière par l'utilisation des théories infirmières et des données probantes (evidence-based nursing) et participe à la création de nouvelles connaissances. Il intervient dans la coordination des soins, la guidance et le coaching, la collaboration, le leadership, et la prise de décision éthique.

Spécificités

La formation :

- Propose des méthodes pédagogiques actives et l'hybridation des enseignements,
- Prend en considération le projet professionnel du candidat et permet l'approfondissement de connaissances dans le domaine professionnel,
- Est compatible avec le maintien d'une activité professionnelle (possibilité d'allègement, d'octroi de Congés-Éducation Payés, de Valorisation des Acquis d'Expérience, de dispenses).

Atouts professionnels

Pour répondre aux enjeux sociétaux et professionnels tels que l'incidence et la prévalence des pathologies chroniques, l'existence de vulnérabilités sociales, le développement des soins ambulatoires, ou encore le raccourcissement des durées de séjour à l'hôpital, le futur diplômé du MSI développe au cours de sa formation l'**expertise clinique** essentielle à la prise en charge des patients aujourd'hui et demain. C'est apprendre à agir en vue d'améliorer la santé du patient et de ses proches, en coordonnant les soins de santé interprofessionnels en vue de la prestation intégrée de services de soins de santé à la personne.

Dans ce Master, la vision de la santé est orientée par le fait que le patient est considéré comme une personne qui vit une expérience de santé.

La formation délivre un grade académique de Master correspondant à un niveau 7 du Cadre Européen de Certification, il permet de travailler en Belgique ou à l'étranger.

Débouchés

Les débouchés visent essentiellement les fonctions d'expertise infirmière. Dans le futur, le Master en Sciences Infirmières permettra d'accéder au titre d'Infirmier en Pratique Avancée.

Partenaires

MSI Brussels

- Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine*
- Haute École Francisco Ferrer
- EPHEC Santé
- Haute École Vinci
- Université libre de Bruxelles (école de santé publique et faculté de médecine)
- Université catholique de Louvain (école de santé publique et faculté de médecine)

MSI Hainaut

- Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet*
- Université de Mons (faculté de médecine)
- Université libre de Bruxelles (école de santé publique)

*établissement référent



Pour de plus amples informations sur la formation :

MSI Brussels

🌐 www.msi-brussels.be

✉ barbara.schmit@msi-brussels.be

MSI Hainaut

🌐 www.condorcet.be

✉ ludovic.ghislain@condorcet.be

Plus d'informations sur le programme :

🌐 <https://www.ulb.be/fr/programme/MA-SIPA>

Master de SPÉCIALISATION

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES SANITAIRES

Ce Master aborde spécifiquement les risques sanitaires à l'interface entre l'homme, l'animal et l'environnement. Son approche s'intègre dans le concept One Health (Une Santé), promu par l'OMS, l'OIE et la FAO. Par l'abord de thématiques de terrain sous l'angle de différentes disciplines en interaction, le programme vise à une meilleure intégration de la santé humaine et animale et des sciences environnementales dans l'abord des problématiques sanitaires complexes dans un monde en profonde mutation.

Cursus

Ce Master de 60 crédits est organisé sur une année académique (septembre à août). Les enseignements se basent sur l'abord de problématiques sanitaires concrètes tel que :

- › **L'antibiorésistance et la gestion médicamenteuse** en ce compris la problématique de l'émergence de chémorésistances et de leur impact environnemental ;
- › **Les maladies zoonotiques**, maladies affectant à la fois l'homme et l'animal, en ce compris les différentes classes actuellement considérées sous les vocables de maladies émergentes, réémergentes et négligées ;
- › **La sécurité et la salubrité alimentaires**, comprenant des notions quantitatives et qualitatives de la nutrition humaine et leur interaction avec les questions d'environnement, de production végétale, d'élevage et de santé animale ;
- › **L'urbanisation et la gestion des zones marginalisées**, abordant les questions sanitaires dans un contexte d'aménagement du territoire et de gestion publique de celui-ci ;
- › **Les bouleversements écosystémiques** et leurs effets sur la santé animale et humaine. Ces bouleversements comprennent les effets locaux des changements globaux ainsi que les actions locales modifiant l'interface entre l'homme, l'animal et leur environnement.

La formation comprend un stage de 2 mois dans un pays du Sud associé à un travail de fin d'étude (TFE) à défendre publiquement, sanctionnant ensemble 20 crédits.

Spécificités

Le Master de spécialisation en Gestion intégrée des risques sanitaires propose une formation pluridisciplinaire orientée vers les problèmes rencontrés dans pays industrialisés et en développement. Les sujets traités lors des stages et TFE peuvent relever d'applications de terrain, de questions de recherche scientifique, de l'élaboration de rapports d'expertise approfondie, d'élaboration de projets à soumettre pour financement.

Ce programme interuniversitaire est organisé en collaboration avec l'école de santé publique de l'Université libre de Bruxelles (ULB), la faculté des sciences de l'Université de Namur et de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège (ULiège) qui en assure la coordination.

Les cours se déroulent principalement à Liège.

Atouts

Ce Master est basé sur une approche pédagogique interactive et participative qui vise à la stimulation d'une aptitude à l'interdisciplinarité ainsi qu'à l'acquisition d'une palette de techniques, de savoir-faire et de savoir-être pratiques. Il rassemble des spécialistes en santé animale, santé publique, sciences humaines et sociales et sciences de l'environnement ayant des parcours très divers avec un même intérêt pour le développement d'une démarche interdisciplinaire des problématiques de santé, humaine, vétérinaire animale et environnementale, appliqués aux pays industrialisés et à ceux aux ressources limitées. Le croisement des différentes disciplines offre aux étudiants des angles de vues complémentaires sur les grands enjeux de la santé globale.

Débouchés

- › **Contextes variés :** du niveau local à l'international, au Nord comme au Sud.
- › **Fonctions multiples :** postes à responsabilité dans les ministères de la santé, dans la gestion de programmes, dans les organisations internationales ou sur le terrain.
- › **Institutions diversifiées :** administrations publiques, institution parapubliques (Observatoires, agences...), ONG, centres de recherches universitaires ou autres, bureaux d'études, organisations internationales, etc.



Pour de plus amples informations sur la formation :

Université de Liège
(coordination du programme)

✉ cdebacker@uliege.be

☎ +32 (0)4 366 41 50

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/ms-risan>

Master de SPÉCIALISATION MÉDECINE DU TRAVAIL

Le Master de spécialisation en Médecine du Travail est un diplôme répondant au standard européen en matière de formation en Médecine du travail. Il est destiné aux médecins souhaitant acquérir le titre de médecin spécialiste en Médecine du travail.

Cursus

La formation s'étale sur quatre années : les deux premières sont essentiellement consacrées à l'acquisition de connaissances théoriques et les deux suivantes à des stages équivalent temps plein (32h00/sem minimum)

La formation est rythmée par des visites d'entreprises, des cliniques spécialisées, des séminaires entre pairs ainsi qu'un exercice d'analyse de poste de travail. L'étudiant devra également réaliser un mémoire de fin d'études centré sur l'étude d'un aspect particulier de la santé au travail.

Le programme vise à dispenser une formation de haut niveau dans une approche pluridisciplinaire conforme au référentiel inter-universitaire belge francophone 2014. Le programme établi tient compte de toutes les orientations nécessaires au futur médecin du travail pour accomplir ses objectifs et ses missions.

Spécificités

Le Master de spécialisation en Médecine du travail est organisé par l'École de Santé publique de l'ULB.

Les cours se donnent sur le Campus Erasme de l'ULB, à 1070 Bruxelles.

Les cours sont dispensés, dans la mesure du possible, le vendredi après-midi et le samedi matin.

De nombreux cours sont dispensés par des praticiens en entreprise.

Atouts

Au terme de leurs études, les étudiants devront être capables de :

- > se conformer aux exigences de la reconnaissance et de l'agrément en Médecine du travail;
- > atteindre le niveau d'expertise nécessaire à la participation à la gestion des risques en entreprise;
- > concevoir, planifier, et organiser une surveillance de Santé en entreprise ;
- > remplir les objectifs impartis à la pratique de la santé au travail;
- > communiquer et s'exprimer lors de réunions et de comités;
- > participer ou entreprendre, seul ou en collaboration, des travaux de recherche scientifique en santé au travail.

Débouchés

> Cette spécialité médicale, est destinée aux porteurs d'un diplôme de Médecine Belge ou Communautaire Européen, qui souhaitent obtenir l'agrément en Belgique au titre de **spécialiste en Médecine du travail** (délivré par le ministre-président de la Communauté française de Belgique) et pratiquer la médecine du travail en Belgique, et dans l'Union Européenne.

> Cette spécialité médicale, est également ouverte aux médecins, non porteurs d'un diplôme de Médecine reconnu en Europe communautaire, s'ils obtiennent en Belgique l'équivalence pour leur diplôme de Médecine. En absence de reconnaissance de leur diplôme, ces étudiants obtiendront un **Master de spécialisation en Médecine du travail**. Ce Master pourrait selon les modalités d'agrément propres à leur pays d'origine permettre d'y pratiquer la Médecine du travail.



Pour de plus amples informations sur la formation :

✉ mtra.esp@ulb.be
☎ +32 (0)2 555 40 13

Plus d'informations sur le programme :

🌐 www.ulb.be/fr/programme/MS-METRA



Master de SPÉCIALISATION

ANALYSE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES, PROGRAMMES ET SYSTÈMES DE SANTÉ INTERNATIONALE

L'objectif général est de former des professionnels de la santé publique afin qu'ils aient dans les mains les outils nécessaires pour contribuer à une organisation plus efficiente et plus équitable des systèmes de santé, notamment dans les pays du Sud. Plus spécifiquement, le programme vise à développer les compétences d'analyse et d'évaluation des politiques, des programmes et des systèmes de santé dans leur contexte particulier. Ces compétences font partie de celles nécessaires pour renforcer la gouvernance et la résilience des programmes et systèmes de santé.

Cursus

Ce programme d'une année comprend quatre modules :

- › Les domaines d'analyse et d'évaluation en santé publique : organisation de réseaux, prise en charge des problèmes de santé internationale, politiques de santé, psychologie et promotion de la santé
- › Les approches d'analyse et d'évaluation : approche systémique, évaluation de politiques et programmes, épidémiologie appliquée à l'analyse et l'évaluation, évaluation socio-anthropologique
- › Les méthodes - outils spécifiques : évaluation économique, statistiques, méthodes qualitatives
- › Le projet-intégrateur

Le projet intégrateur occupe une place centrale dans le dispositif d'enseignement. Il permet de mettre en application les compétences apprises dans les différents unités, d'acquérir des compétences

transversales et certaines compétences spécifiques telles que communication, éthique, revue critique de la littérature, etc. Ce projet intégrateur sera mené tout au long de l'année par des groupes de 2 à 3 étudiants autour d'une situation choisie en collaboration avec des acteurs belges de la coopération en santé.

Spécificités

Ce programme interuniversitaire est organisé en collaboration avec les Écoles de Santé publique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) qui en assure la coordination.

Ce Master de spécialisation est une formation pluridisciplinaire orientée vers les problèmes des pays à faible et moyen revenu.

Les catégories professionnelles visées sont diverses (médecins, gestionnaires, sociologues, politologues, économistes...) mais ont en commun le fait de jouer un rôle important dans le management des programmes ou systèmes de santé ou dans la gestion des connaissances pour la prise de décision en santé publique.

Atouts

Ce master de spécialisation vous offre :

- › un enseignement centré sur la pratique et mobilisant des acteurs de terrain grâce au projet intégrateur
- › l'implication dans les enseignements d'intervenants exerçant dans des contextes à faible et moyen revenu

- › l'acquisition de compétences transversales
- › une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé internationale
- › des participants d'origines diverses et de profils variés favorisant la multidisciplinarité
- › un support au projet professionnel

Débouchés

Les apprenants viendront renforcer leurs institutions (ministères de la santé, institutions de recherche et académiques du Sud, organisations non gouvernementales, etc), pour mieux gérer et coordonner des programmes et systèmes de santé.

- › Appui technique à des systèmes de santé
- › Carrière académique en santé publique
- › Fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation des soins de santé.

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement de compétences pour :

- › travailler aux niveaux intermédiaire (région ou province) et national (départements de planning et évaluation, programmes de santé, département d'études) du système de soins de santé
- › travailler dans l'assistance technique au développement de systèmes de santé (provincial, coopération, institution internationale, ...)
- › être le point de départ d'un doctorat (assistants, chercheurs, enseignants).



Pour de plus amples informations sur la formation :

Université catholique de Louvain (coordination du programme)

✉ info-SPIN2MC@uclouvain.be

☎ +32 (0)2 764 51 58

Plus d'informations sur le programme :

🔗 <https://www.ulb.be/fr/programme/MS-SAPUA>

Des bourses sont disponibles auprès de l'ARES :

🔗 <https://www.ares-ac.be/fr/>



SPECIALIZED MASTER in PUBLIC HEALTH METHODOLOGY

The Specialized Master in Public Health Methodology (MPHM) aims at the development and reinforcement of the methodological skills of public health actors, with a focus on, but not limited to issues of middle- and low-income countries. The program is such that its graduates can actively participate in or run operational projects and scientific research.

Curriculum

The program includes compulsory courses (50 ECTS) and 3 optional courses (5 ECTS each) as seen below.

Compulsory courses (50 ECTS):

- › Biostatistics in public health (2 parts of 5 ECTS each)
- › Methods in epidemiology (3 ECTS)
- › Clinical-decision making (2 ECTS)
- › Contextual factors in public health (1 ECTS)
- › Health system and public health research (4 ECTS)
- › Health economics & risk management (5 ECTS)
- › Management of health services (3 ECTS)
- › Protocol development and health examination surveys (2 ECTS)
- › Qualitative methods (3 ECTS)
- › Research in health: dissemination & systematic reviews (2 ECTS)
- › Thesis (15 ECTS)

In addition to these 50 credits, the student must select two optional courses (at least 10 ECTS) in order to reach the required 60 ECTS necessary to validate the Master.

Optional courses (15 ECTS):

- › Advanced methods in biostatistics and epidemiology (5 ECTS)
- › International health and rights: organizations and actors (5 ECTS)
- › Infectious & environmental diseases: epidemiology & prevention (5 ECTS)

Distinctive features of the programme

The programme is jointly run by three universities (ULB, UCLouvain and UMONS).

Teaching is in English, and a variety of methods are used; lectures, practical exercises, field visits (hospital, medical house), self-directed study, and in-group works with peers. Students are also invited to attend local conferences and seminars (e.g. Be-cause Health, the Belgian platform for international health).

Assets of the programme

This Specialized Master's addresses public health methodologies required for the critical analysis and investigation of major health problems while adopting a global health approach. It intends to give the learner a strong foundation for the systemic understanding of health and the contextual and environmental factors that may determine answers to major health issues.

This training program offers a combination of theoretically enhanced specialization in quantitative methods such as epidemiology and biostatistics with applied learning of the required tools, culminating in a showcase of these skills at an end-of-year academic thesis.

However, since such methods cannot be used in isolation from a public health perspective,

the program also engages with other complementary methods such as: analysis of contextual factors; analysis of health systems; epidemiology in conflict and emergency situations; research in NGOs; health economics; qualitative research; international rights and institutions...

Learners will, therefore, develop transversal skills in research methodology, scientific writing, and the use of public health actions. Teaching takes place using diverse methods, often including topical examples with immediate and concrete applications through in-group and personal work steadily over the academic year.

Career prospects

The programme targets various health professionals working at different levels of the health system: Medical doctors, Nurses, and Other paramedics with complementary training in research, social sciences professionals involved in public health, Biostatisticians, Public health researchers, Decision makers, and Executives...

The goal is to acquire high-quality scientific skills needed for the development of analytical and specialized public health approaches. The overall objective is to stimulate skills to "ensure proper methodological approaches are used in public health decision-making processes, consistent with the needs of populations, communities, and individuals.»

With these skills the future graduates will be able to develop, lead, implement and evaluate public health programs and projects in international institutions, Ministries of Health, Hospitals, as managers of health districts or centers, as researchers in universities, research institutes, and in the frame of international research projects for instance.



More information:

✉ mphm.esp@ulb.be

☎ +32 (0)2 555 40 13

🌐 <https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/english-teaching>

Programme:

🌐 <https://www.ulb.be/en/programme/ms-stme>

ARES grants are available for this program. More information on:

🌐 <https://www.ares-ac.be>

Le DOCTORAT

Le doctorat est une formation « à la recherche par la recherche ». Il est ouvert aux détenteurs d'un diplôme de Master (ou titre équivalent) désireux de développer un projet de recherche personnel et original. Le but du doctorat à l'ESP est de former des spécialistes dotés d'une vision globale et stratégique de la santé publique.

Cursus

Le doctorat est une formation en deux volets menés en parallèle :

- › La formation doctorale à la recherche
- › La mise en œuvre d'une recherche pour aboutir à la rédaction d'un manuscrit de thèse.

Il constitue le troisième cycle des études universitaires (180 crédits, dont 60 crédits pour la formation doctorale) et mène au grade académique de Docteur.

La **formation doctorale** est un parcours personnalisé, établi sur base des besoins du doctorant et de son projet de recherche. Il comprend des activités d'apprentissage permettant de compléter ses compétences (méthodes de recherche, écriture scientifique, communication, etc.), mais aussi la participation à des congrès et séminaires internationaux, la publication d'articles ou de textes de vulgarisation, etc.

Le **projet de recherche**, quant à lui, est mis en œuvre sous la supervision d'un promoteur et, plus largement, d'un comité d'accompagnement chargé de suivre et orienter le doctorant pendant toute la durée de ses travaux. Le doctorant a l'opportunité d'aborder une problématique de recherche d'actualité, qui lui tient à cœur, et dont les contours sont définis en accord avec son promoteur. Ce projet de recherche aboutit à la rédaction d'articles scientifiques et d'un manuscrit de thèse.

L'inscription en doctorat a lieu dès lors que le candidat répond à des exigences décrites sur la page web dédiée. La demande d'inscription doit être validée en Commission Facultaire des Doctorats de l'ESP. À noter que certains doctorats sont réalisés en co-tutelle avec une autre université.

Spécificités

Le doctorat en Sciences de la Santé publique est caractérisé par son aspect pluridisciplinaire de sorte que les thèses peuvent être orientées vers une approche de la santé sous un angle économique,

épidémiologique, politique, sociologique, environnemental, etc, parfois de façon combinée, et dans des contextes diversifiés.

L'École de Santé Publique fait partie intégrante de l'École doctorale thématique en « Santé Publique, Santé et Société », qui comprend également la Faculté de Santé Publique de l'UCLouvain et le Département des Sciences de la Santé Publique de l'ULiège.

Atouts

Le programme de formation doctorale, diversifié et personnalisé, permet au candidat de mieux connaître et maîtriser le monde de la recherche (acteurs, outils, financements, etc.).

À l'issue de sa formation, le doctorant sera un spécialiste de sa thématique ! Il maîtrisera, mieux que quiconque, les contours et les enjeux du sujet qu'il aura étudié et il aura noué de nombreux contacts autour de lui.

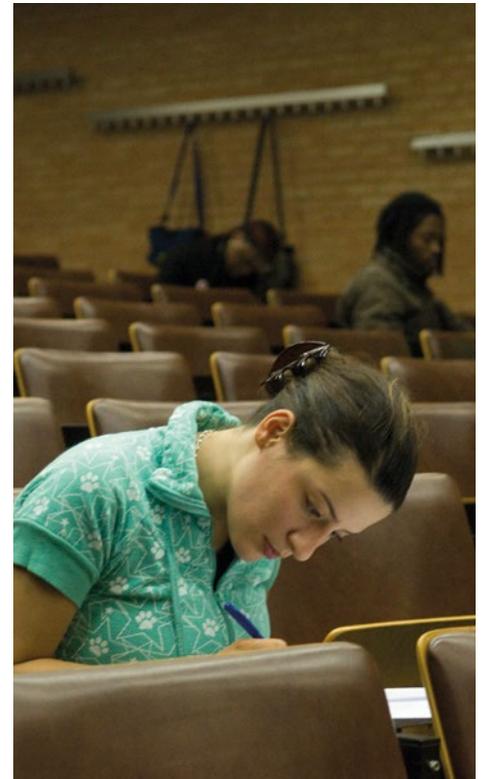
En outre, le doctorant aura acquis de solides connaissances en conception et supervision de projets ou programmes de recherche, et en analyse approfondie de problèmes complexes (en santé publique). Plus largement, il aura affiné ses compétences en matière de communication scientifique (écrite et orale), gestion d'équipe, recherche de fonds, gestion budgétaire, etc.

Débouchés

Les compétences acquises au travers de la réalisation d'un doctorat sont très recherchées sur le marché de l'emploi ; c'est la raison pour laquelle les débouchés professionnels sont multiples, et variés.

En complément des carrières académiques les détenteurs d'un doctorat peuvent être employés en :

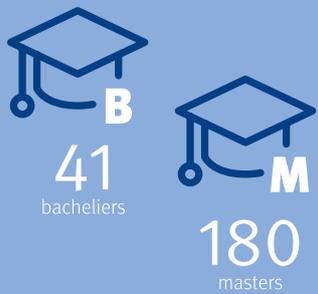
- › Recherche, dans des organismes publics ou privés
- › Enseignement
- › Conseil, expertise et responsabilité de projet dans la fonction publique, les organismes décisionnels tels que les Ministères, les agences sanitaires, les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales, les observatoires de santé, les mutuelles/ assurances, les think tank, etc.



**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

M doctorat.esp@ulb.be
T 02 555 40 88

<https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/doctorat>



UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

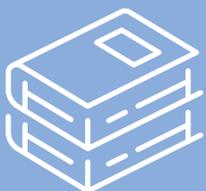
- ▲ UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
- ▲ L'EXCELLENCE DE SA RECHERCHE
- ▲ LIBRE, CIVIQUE ET ENGAGÉE
- ▲ AU CŒUR DE L'EUROPE

H.U.B

L'Hôpital
Universitaire
de Bruxelles



12
facultés



Contact:
InfOR-études
Information, orientation et relations
avec l'enseignement secondaire et supérieur
✉ infor-etudes@ulb.be

ulb.be



Un enseignement
nourri par
la recherche



32%
d'étudiants
internationaux

